



COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE DE LA NONETTE

Rôle	Cette commission Locale de l'Eau représentant les divers acteurs du territoire a pour mission d'élaborer le SAGE. Elle est un centre d'animation, de débat et d'arbitrage. Elle anime le processus de concertation, définit les axes de travail et débat pour anticiper et résoudre les conflits d'usage.
Présidence	Président élu par les membres du collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux
Composition de la commission	Cette commission est composée de trois collèges : le collège des élus (collectivités territoriales, établissement publics locaux) ; le collège des usagers (représentants des activités industrielles, agricoles, touristiques ainsi que des riverains, de la protection des milieux) ; le collège de l'Etat et des Etablissement publics.
Représentants UMO	6 représentants des communautés de communes et 5 représentants des communes concernées
Textes de référence	Article L212-3 et suivants et R212-26 et suivants du Code de l'Environnement
Fréquence des réunions	à préciser
Lieu des réunions	à préciser

COMPOSITION	Commune/EPCI	Représenté par	M (maire) A (adjoint) CM (cons.mun) Psdt EPCI
Titulaires	CC de l'Aire Cantilienne	Monsieur Claude CHARPENTIER	Vice-Président
	CC des Trois Forêts	Monsieur William LESAGE	Délégué
	CC Cœur Sud Oise	Monsieur Jean-Paul ORJEBIN	Délégué
	CC de la Basse Automne	Monsieur Jacques CARON	Vice-Président
	CC du Pays d'Oise et d'Halatte	Madame Marie-Laurence LOBIN	Déléguée
	CC du Pays du Valois	Monsieur Alain PETREMENT	Délégué
	Senlis	Madame Michèle MULLIER	Conseillère municipale
	Nanteuil-le-Haudouin	Madame Claire VANTROYS	Adjointe au Maire
	Lagny-le-Sec	Madame Nelly LEGEAY	Maire
	Montlognon	Monsieur Gilles TESSON	Maire
Chantilly	Monsieur Philippe NORMAND	Conseiller municipal	

Date de désignation : mai 2012